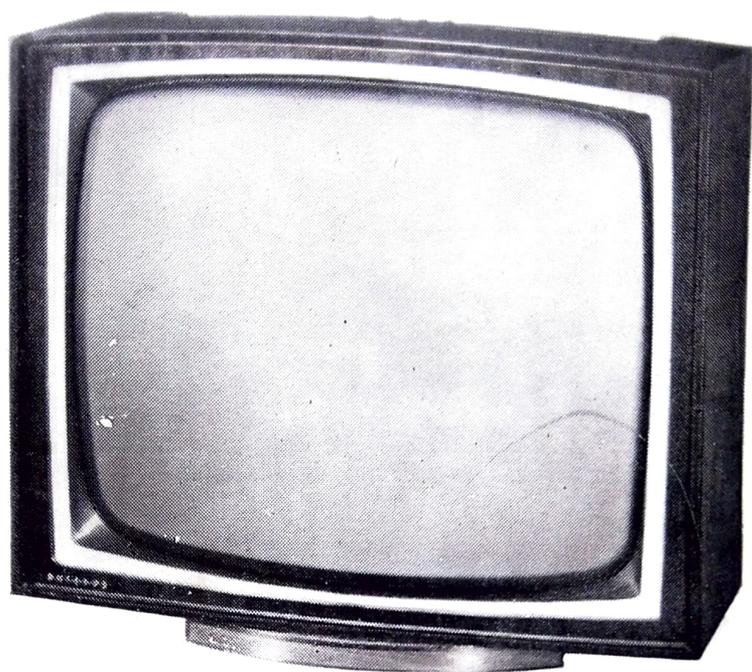


téléviseur "TF 2382"



PHILIPS

mode d'emploi
certificat de garantie



BRANCHEMENT ET MISE EN SERVICE DU TÉLÉVISEUR

(Déplier le volet de droite)

EMPLACEMENT DU TÉLÉVISEUR

Le récepteur doit être placé de telle sorte que l'écran ne reçoive pas directement la lumière (fenêtre ou lampe électrique). L'obscurité complète n'est pas recommandée. Au contraire, un éclairage diffus, bien réparti autour du récepteur, associé à une image raisonnablement contrastée est reposant. Si le téléviseur doit être encastré dans un meuble (ce qui n'est pas recommandé pour des raisons d'acoustiques et de surchauffement) il faut que son logement soit suffisamment spacieux. Sinon, prévoir dans le meuble des ouvertures d'aération, principalement sous le téléviseur ainsi que dans le haut de la partie arrière.

DISTANCE D'OBSERVATION

Celle-ci varie évidemment avec les dimensions de l'écran et l'acuité visuelle des observateurs. Pratiquement on admet que la distance minimale d'observation est égale à trois, ou quatre fois la diagonale de l'écran.

RACCORDEMENT AU SECTEUR

Ce récepteur est prévu pour fonctionner exclusivement sur secteur alternatif 50 périodes. Un commutateur permet de l'adapter aux tensions suivantes : 115 - 127 - 220 - 240 Volts. Cependant, la tension du réseau peut varier sans inconvénient de $\pm 10\%$ à partir de ces valeurs.

Le branchement de l'appareil sur un réseau dont la tension ou la nature ne convient pas risque d'entraîner de graves détériorations non couvertes par la garantie constructeur.

CHANGEMENT DE TENSION

Débranchez le cordon secteur et retirez de son logement le bouchon de commutation, remplacez-le de façon que l'indication de la tension désirée soit lisible sur le haut du bouchon. Remettez en place le cordon secteur.

BRANCHEMENT DE L'ANTENNE

Ce téléviseur possède un « séparateur » VHF/UHF incorporé, aussi il doit être branché sur une descente d'antenne mixte 1^{re} chaîne/2^e chaîne à 1 seul câble, ce qui simplifie l'installation.

Affranchir
ou tarif
en vigueur

PHILIPS « Eclairage, Radio, Ménager »

DÉPARTEMENT APPAREILS RÉCEPTEURS
SON ET TÉLÉVISION

50. AVENUE MONTAIGNE

PARIS-VIII^e

Image normale



Image pâle



Image trop contrastée



Son dans l'image



Interférences



Parasites auto

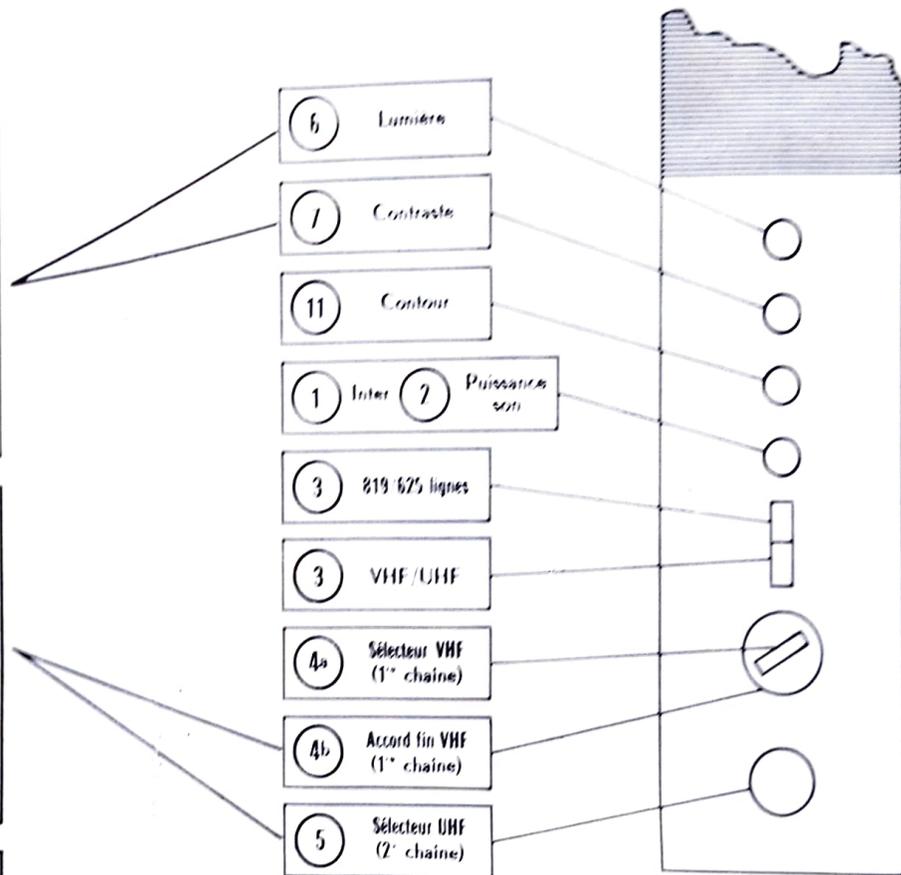


Parasites industriels



MODE D'EMPLOI DU TÉLÉVISEUR

Réglages.



ARRET

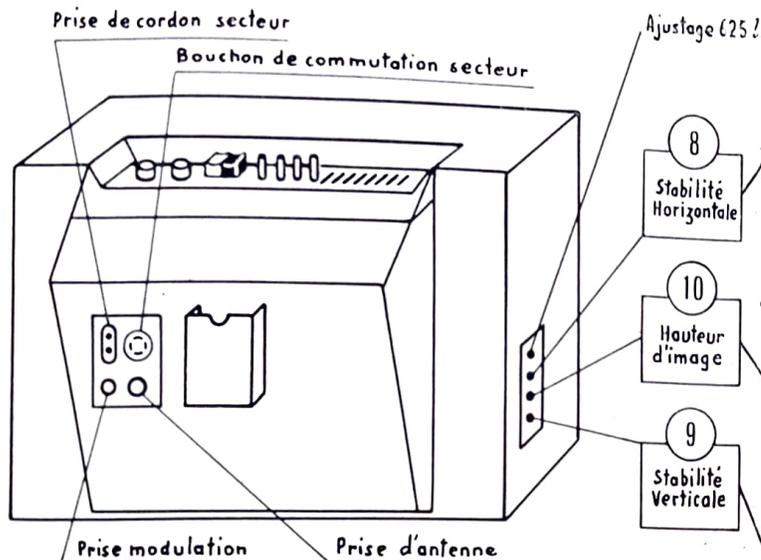
Lorsque l'émission est terminée, l'écran devient sombre, mais votre téléviseur est toujours sous tension. N'oubliez pas de le mettre à « l'arrêt ».

ATTENTION ! Si votre image se réduit à une seule ligne blanche horizontale très brillante, éteignez immédiatement votre téléviseur et prévenez notre revendeur.

Vous passerez des soirées encore plus agréables si vous choisissez bien vos programmes. Consultez votre journal habituel et les revues hebdomadaires spécialisées.

RECEPTEUR PHILIPS "TF 2382"

Branchements et Réglages complémentaires (dos).



Effilochage lignes



Mauvaise stabilité horizontale



Mauvaise linéarité verticale (réglage interne)



Image trop petite



Mauvaise stabilité verticale

PRISE DE MODULATION

- Cet appareil est muni à l'arrière d'une prise de sortie de modulation.
- Pour le branchement d'accessoires tels que : haut-parleur supplémentaire, écouteur individuel, boucle magnétique pour appareil de curdité, amplificateur de modulation, utiliser un prise standardisée à 3 ou 5 broches (N° de code L 070 45 ou L 070 48). Les connexions doivent être effectuées entre les broches 3 et 2 (blindage).
- Pour le branchement d'un magnétophone il faut utiliser les broches 1 et 2 (blindage). Les magnétophones PHILIPS équipés du cordon EL 3768/00 s'adaptent directement sur cette prise sans précaution spéciale.

CERTIFICAT DE GARANTIE

Le téléviseur PHILIPS, dont le type et le numéro sont indiqués ci-contre, est couvert par notre garantie dans les conditions suivantes :

DUREE

La garantie est assurée à compter de la date d'achat indiquée plus loin pendant :

- UN AN pour l'appareil ;
- TROIS MOIS pour les tubes d'équipement (lampes T.S.F.) ;
- UN AN pour le tube-image.

NATURE

La garantie donne droit au remplacement gratuit des pièces défectueuses, la main-d'œuvre nécessaire est également gratuite si la réparation est effectuée par le Distributeur Officiel Philips qui a vendu le téléviseur, mais le transport éventuel de l'appareil ou le déplacement à domicile est évidemment toujours à la charge de l'utilisateur. En particulier, la garantie ne donne aucun droit à une indemnité en espèces ou en nature pour préjudice consécutif à l'immobilisation de l'appareil en cas de réparation.

ETENDUE

La garantie couvre tous vices de montage et de matériel imputables au constructeur. En conséquence, la garantie ne s'applique pas si les avaries ou réclamations sont consécutives à :

- Une mauvaise utilisation de l'appareil ;
- Un transport effectué sans précautions ;
- Une mauvaise installation électrique (prises de courant défectueuses, conducteurs de section insuffisante ou mal isolés) ;
- Une modification ou transformation non agréée par nos Services Techniques ;
- Une surtension même passagère du secteur électrique ;
- Un rendement médiocre de l'appareil imputable en réalité à une installation d'antenne insuffisante ou à des mauvaises conditions locales de réception.
- Aucun recours ne pourra être exercé en cas de non-réception en dehors de la zone de portée commerciale d'un émetteur, ainsi qu'en cas de non-réception d'émetteurs travaillant sur des standards ou des bandes de fréquences non mentionnées sur les fiches techniques ou le mode d'emploi de l'appareil.
- Les modifications des caractéristiques des émetteurs ne peuvent entraîner pour le constructeur l'obligation d'adaptation du récepteur.

MODALITES D'APPLICATION

Pour bénéficier de la garantie, il est nécessaire que :

- 1° La réparation soit effectuée par le Distributeur Officiel PHILIPS qui a vendu le téléviseur (pièces et main-d'œuvre gratuites), ou par un autre Distributeur Officiel (main-d'œuvre payante et pièces gratuites). La garantie implique l'obligation pour le Réparateur Officiel d'effectuer la réparation à domicile. Si l'utilisateur demande, le temps et les frais de déplacement sont à sa charge ;
- 2° L'appareil soit accompagné du présent certificat ;
- 3° Ce certificat de garantie ait été validé en retournant la carte ci-contre ;
- 4° Le numéro de l'appareil ne soit ni enlevé ni modifié ;
- 5° Le plomb de garantie éventuel ne soit ni enlevé ni brisé.

TÉLÉVISEUR

N° 952309

Contrôle
TF 2382

contrôle
mécanique

contrôle
musique

104 / 05
103 / 05
contrôle
électrique

contrôle
d'aspect

VENDU

et

GARANTI

par

DATE de

VENTE

Réservé à l'usager
Observations

ATTENTION : Ce volet doit être correctement rempli, détaché et retourné dans un délai de 15 jours après la date d'achat du téléviseur.

TÉLÉVISEUR

TYPE	TF 2382
N° de Série	
N° Tube Image	272782

VENDU :

et

GARANTI :

par

DATE de la
VENTE

NOM et
ADRESSE de
l'Acquéreur

ATTENTION : Ce certificat de garantie n'est valable que si la partie ci-contre

 a été détachée et correctement remplie dans un délai de 15 jours après la date d'achat du téléviseur.

CERTIFIÉ EXACT par l'Usager
Date

Signature

A remplir par le constructeur

A remplir par le revendeur

CONDITIONS DE GARANTIE

« TUBES RECEPTEURS » et « TUBES IMAGE »

Le bénéfice de la garantie ne s'applique qu'aux tubes ayant équipé le téléviseur à la date de la vente indiquée sur le présent certificat.

Toute demande d'échange gratuit d'un tube supposé défectueux doit être accompagnée du tube incriminé et du certificat de garantie.

Cet échange ne peut être effectué qu'après examen par nos services de contrôle.

LA GARANTIE N'EST APPLICABLE :

- Si le tube est brisé,
- Si le filament est coupé,
- Si l'écran fluorescent est brûlé (tube image),
- Si le défaut est imputable à une fausse manœuvre.

Tube image échangé le :

Nouveau numéro du Tube image :

Motif d'échange :

Visa :

